

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19595 - 76ÈME ANNÉE

## Augmentation nettement plus importante du chômage en France qu'à La Réunion

### Impact du coronavirus : profit maximum avec un nombre minimum de travailleurs

**Augmentation de 21 % des chômeurs inscrits à Pôle emploi sur un an en France, augmentation de 1,1 % des chômeurs inscrits à Pôle emploi sur un an à La Réunion : l'impact du confinement sur l'emploi à La Réunion rappelle donc que notre île est arrivée à un stade de pénurie d'emploi au-delà du tolérable. Car même lorsqu'une crise d'une ampleur aussi importante que le confinement touche La Réunion, le nombre relativement faible de l'augmentation du chômage confirme que le système est arrivé à son stade de profit maximum avec un nombre de travailleurs réduit au minimum.**

Les statistiques sur l'emploi à La Réunion publiées hier par la DIECCTE et Pôle emploi concernent le deuxième trimestre de l'année, soit la période durant laquelle La Réunion a été touchée par près de deux mois de confinement.

Si le nombre de Réunionnais inscrit à Pôle emploi a peu varié en restant supérieur à 180.000, des redéploiements sont observés. Le nombre de travailleurs inscrits à Pôle emploi et ayant eu une activité réduite a baissé de plus de 3000 personnes sur ce trimestre, tandis que celui des personnes totalement privée

d'emploi sur la période est en augmentation de plus de 5000. Il semble donc que la réduction d'activité a d'abord touché les emplois précaires, qui constituent pour près de la moitié de la population la seule issue au chômage.

Les jeunes, c'est-à-dire les moins de 25 ans, voient leur nombre d'inscrits à Pôle emploi croître de près de 8 % sur un trimestre, soit 1300 jeunes chômeurs de plus en moyenne, officiellement. Ils ont donc eux aussi été particulièrement touchés par les effets du confinement.

Le chômage de longue durée continue de progresser. Sur le nombre total de travailleurs inscrits à Pôle emploi et tenus de rechercher un emploi, près de 60 % le sont depuis un an, soit 13 point de plus qu'en France.

#### Importante différence avec la France

Les statistiques trimestrielles de Pôle emploi soulignent la différence de l'impact du coronavirus sur l'emploi entre La Réunion et la France.

En France, la hausse du nombre de travailleurs totalement privés d'emploi au cours du second

trimestre est supérieure à 23 % par rapport à l'avant-COVID, et de 21 % par rapport à l'année précédente. A La Réunion, ces valeurs sont bien différentes, avec respectivement 5,6 % et 1,1 %.

Cela ne signifie pas que l'économie réunionnaise a mieux résisté au ralentissement de l'activité imposé par le confinement. Cela veut dire au contraire que le taux de chômage à La Réunion est déjà tellement élevé que la crise COVID-19 n'a pas eu un impact aussi désastreux qu'en France, car le désastre est déjà là à La Réunion, depuis des décennies.

#### Pénurie d'emplois au-delà du tolérable

Déjà en 1975, une étude du Conseil général évaluait à 25 % la proportion des travailleurs privés partiellement ou totalement d'emploi.

Depuis le confinement en France, les réorganisations opérées par les entreprises ont donc été plus importantes en termes de licenciements. A contrario à La Réunion, ces réorganisations ont déjà eu lieu. Le taux de productivité des travailleurs réunionnais est plus important qu'en France,

comme l'ont déjà indiqué des études de l'INSEE. Elles ont abouti à une société où la moitié de la population est exclue d'un emploi durable, car le système économique en place à La Réunion n'a besoin que de la moitié de la population active pour fonctionner. L'impact du confinement sur

l'emploi à La Réunion rappelle donc que notre île est arrivée à un stade de pénurie d'emplois au-delà du tolérable. Car même lorsqu'une crise d'une ampleur aussi importante que le confinement touche La Réunion, le nombre relativement faible de l'augmentation du chômage confirme que le système est arri-

vé à son stade de profit maximum avec un nombre de travailleurs réduit au minimum.

*M.M.*

## Encore une décision qui favorise la propagation de la COVID-19 à La Réunion

# Coronavirus : Air Austral accepte des passagers testés plus de 3 jours avant de partir pour La Réunion

**Entre le moment où un passager voulant se rendre à La Réunion subit le test de dépistage obligatoire, et celui où il embarque, aucune quarantaine n'est exigée alors que les aéroports sont dans une zone de circulation active du coronavirus en France. Plus le délai entre le test et l'embarquement est long, plus important est le risque de contracter la COVID-19. Un communiqué d'Air Austral indique que ce délai peut aller jusqu'à 5 jours : test vendredi pour un vol le mardi suivant. Encore une décision qui favorise la propagation de la COVID-19 à La Réunion.**

Dans un communiqué diffusé hier, Air Austral rappelle que « depuis le 18 juillet, le gouvernement a rendu obligatoire pour tout passager souhaitant accéder aux territoires d'Outre-Mer, la présentation d'un résultat négatif au test PCR Covid 19 avant leur embarquement. Sans ce test ou en cas de résultat positif, le passager ne sera pas en mesure de voyager ». Pour faciliter l'accès au test, Air Austral a conclu un partenariat

avec BIOGROUP. Les passagers pourront être accueillis sans rendez-vous dans un des 850 laboratoires de cette société, « comme exigé jusqu'à 72h avant son vol ». Mais un peu plus loin, ce délai maximal de 72 heures est allongé jusqu'à 120 heures, soit 5 jours, comme le précise la compagnie : « pour les passagers d'Air Austral ayant un vol prévu les lundi ou mardi au départ de Paris, il sera autorisé de façon exceptionnelle et à titre dérogatoire de fournir le résultat d'un test RT-PCR négatif réalisé le vendredi qui précède ».

C'est une nouvelle faille dans le dispositif de protection de la population de La Réunion des cas importés en provenance de France. En effet, après avoir réalisé son test en France jusqu'à 5 jours avant l'embarquement, le passager n'est contraint à aucune quarantaine, et n'est pas obligé de porter de masque en dehors de son domicile. De plus, l'aéroport est situé en Ile de France, région concernée par une reprise de l'épidémie. Un passager testé négatif au COVID-19 plusieurs jours avant d'embarquer court donc un risque

d'être contaminé entre le test et l'entrée dans l'aérogare, où toutes les mesures sont prises pour éviter les nouvelles contaminations. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que des passagers testés négatif en France et donc autorisés à embarquer pour La Réunion se révèle en réalité porteur du Coronavirus à l'entrée sur le territoire, comme le soulignaient les résultats positifs à des tests de dépistage pratiqués au bout d'une semaine de quarantaine à leur arrivée à La Réunion.

Avec la fin de la quarantaine, et en raison de la difficulté à obliger tous les passagers à se tester une seconde fois à La Réunion, il est inévitable que des porteurs du COVID-19 arrivent à La Réunion et considèrent qu'ils peuvent se comporter comme s'ils n'avaient pas le virus, car ils se basent sur le résultat du test en France.

Voilà pourquoi ce protocole reste à revoir, tout en sachant que la meilleure garantie pour vaincre l'épidémie de coronavirus à La Réunion est la fermeture de l'aéroport, porte d'entrée du coronavirus à La Réunion.

*M.M.*

## Edito

# Concilier justice sociale et justice environnementale

Après la révolution industrielle, la révolution numérique, nous vivons aujourd'hui la révolution environnementale. Le monde est marqué par différents cycles de progrès techniques, de l'écriture à la manufacture jusqu'au numérique. Ces progrès ont permis à l'humanité d'aller de l'avant et d'améliorer la condition humaine.

Malgré tout, à chaque période s'est posée la question de la place de l'humain et de la justice sociale. Le labeur des travailleurs de la révolution industrielle a permis à Marx de théoriser « le capital ». Néanmoins, la question environnementale a pris désormais une place centrale dans la réflexion universelle.

Là s'affrontent des théories antagonistes :

D'un côté, les libéraux considèrent l'environnement comme une marchandise pareille à une autre. Et dans la théorie libérale, chaque marché est source de profit. C'est pourquoi ils parlent de transition écologique. C'est-à-dire la transition de l'économie de marché vers le marché de l'environnement. Nous prenons juste l'exemple de la taxe carbone qui a créé une bourse des échanges des émissions de gaz à effet de serre et l'ont monétarisé. C'est l'écologie de marché.

De l'autre, nous avons les tenants d'une économie de décroissance descendants en ligne direct de la pensée de l'homme à l'état de nature de Rousseau. Si on pousse cette logique jusqu'au bout les problèmes environnementaux découlent de l'accroissement de la population et de la hausse du niveau de vie. En caricaturant, la solution serait le retour de l'homme à l'état de nature afin de rompre le cycle de la destruction de l'environnement. On parle alors d'écologie punitive.

Au milieu, il nous reste à définir un monde nouveau où le développement crée de la richesse du fait de la justice sociale et du respect de l'environnement. La difficile conciliation entre les justices sociales et environnementales sera le moteur du monde d'après.

Comme disait Lavoisier : « Rien ne perd, rien ne se crée, tout se transforme »

Nou artrouv'

*David Gauvin*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Otè

**Sirtou alon pa di : lé bon pou sa mèm !  
Sirtou alon pa di : Nou lé pa la èk sa !**

Mé zami, lésklavaz té aboli ofisyèlman l'ané 1848, lo 20 désanm. Si ni rogard bien bann shif, dann tan-la l'avé 58 mil pèrone té i di lib é 62 mil lété zésklav lo zour la aplik in désizyon Sarda Garriga-pti nové Napoléon - l'avé fé anrozistr dann bann gran liv tribinal Sin-Dni, kan li la débark shé nou.

Na poin lontan l'avé in polémik : dsi kosa par l'fète ? Sinplomman in pé i di, é sa lé vré, la plipar rant nou néna zésklav dann nout bann zansète épi néna galman zésklavazis. Sa sé in kékshoz lé inposib kontèsté. Mé la suit, la polémik la pa sa. El i port dsi in l'affirmasyon . Zot i di nou néna zansète zésklav é lé bon pou sa mèm. Zot i di galman : nou néna zansète zésklavazis é lé bon pou sa mèm. Donk pou zot i fo pa fé in pla sanmsa. I fo pa rode midi a katorzèr.

Alon pran bann zésklav maron, sansa bann zésklav révolté kont l'ord ésklavazis. Koman ni apèl azot ? Soi ni apèl azot bann bandi, bann voyou, bann robèl. Soi ni apèl azot bann éro Listoir La Rényon é mèm ni pran parti pou zot dann zot lite kont in lord dégléass.. Suivan ké ni di inn - é moin lé sir néna rényoné i pans konmsa - sansa ni di l'ot, é sé lo ponn vizé bonpé rant nou, ni rogard pa nout listoir in mèm manyèr : nou néna soi in vizyon réaksyonèr par raport nout listoir. Soi nou néna in vizyon progrésis par raport nout listoir.

Astèr, alon pran bann shasèr bann noir maron : soi ni di, sé in bann défansèr l'ord établi, é d'inn sèrtènn fason pou nou sé in bann éro. Soi ni di sé in bann konplis bann krime kont l'imanité é pou nou, ala lo bann bandi. Astèr ni artrov d'in koté sak néna in vizyon réaksyonèr nout listoir, épi d'in ot koté sak néna in vizyon progrésis par raport nout listoir.

Astèr ni pé domandé si nout vizyon nout listoir lé inportan sansa si li lé pa : pou moin li lé inportan é ni pé pa dir ni s'anfoutsa, ni kass pa la tête èk sa, sansa lé konmsa é pa otroman. Mi pans noré ankòr in bonpé zafèr pou dir dsi lo dé fason oir listoir lo sistèm ésklavazis isi shé nou.sirtou mi kroï néna in bonpé konba pou améné avan la vérité i klate an plin zour.

Nb - Romark bien mi parl pa sak i pans lésklavaz la pa égzisté isi La Rényon. Mi parl pa non pli sak i pans lésklavaz té in manyèr fé viv ansanm zésklav épi zésklavazis... in vizyon révizionis listoir La Rényon.

*Justin*